



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Réussir la transition énergétique par un aménagement du territoire durable

Montréal, le 19 septembre 2016 - « L'étalement urbain est un défi important à la transition énergétique », a affirmé M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques lors de l'activité publique sur la transition énergétique par l'aménagement du territoire tenue le 13 septembre à la Maison du développement durable (MDD) à Montréal. Les allocutions prononcées par les élus également présents : Mme Suzanne Roy, présidente ex-officio de l'UMQ et mairesse de Sainte-Julie, M. Aref Salem, membre du comité exécutif, responsable du transport à la Ville de Montréal, et M. Donald Bonsant, président de l'Ordre des urbanistes du Québec, ont d'ailleurs fait état du rôle crucial joué par les municipalités, d'où la nécessité de mettre sur pied un partenariat solide avec le gouvernement.

M. Philippe Bourke, directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), Mme Jeanne Robin, directrice générale adjointe de Vivre en Ville et M. Pierre-Olivier Pineau, professeur titulaire au Département des sciences de la décision de HEC Montréal et titulaire de la chaire de la gestion du secteur de l'énergie, ont largement débattu des initiatives et actions qui doivent être entreprises pour accélérer cette transition.

Leur constat : le changement doit passer par les villes, notamment par une planification de la trame urbaine qui limite les besoins énergétiques et par un investissement majeur dans les modes de transport actif et collectif. En outre, des milieux de vie de qualité doivent en découler. « L'urbaniste est au service de la qualité de vie et a le devoir d'adapter sa pratique face à cette urgence d'agir en matière de réduction des gaz à effet de serre, souligne M. Bonsant. Par un aménagement du territoire durable, les urbanistes ont l'expertise pour faciliter l'atteinte de ce nouveau modèle énergétique. »

L'événement coorganisé par l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ), le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), Vivre en Ville et la MDD a attiré plus de 100 personnes. La publication de l'édition estivale de la [revue Urbanité](#) de l'OUQ dont le dossier porte sur la thématique de la transition énergétique a inspiré l'organisation de ce panel d'experts. Pour visionner l'intégralité de la soirée : <http://bit.ly/2d0HONR> (à 29:30).



Crédit photo : Vivre en Ville

– 30 –

À propos de l'OUQ

Créé en 1963, l'Ordre des urbanistes du Québec est l'un des 46 ordres du système professionnel québécois régi par l'Office des professions du Québec. L'Ordre regroupe plus de 1400 urbanistes et urbanistes stagiaires et a pour mandat d'assurer la protection du public en réglementant et en surveillant les activités professionnelles des urbanistes. Il est également le gardien et le promoteur de la compétence professionnelle en aménagement du territoire et en urbanisme.

À propos du RNCREQ

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

À propos de Vivre en Ville

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville contribue, partout au Québec, au développement de collectivités viables, œuvrant tant à l'échelle du bâtiment qu'à celles de la rue, du quartier et de l'agglomération. Par ses actions, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de chacun, dans la recherche de l'intérêt collectif et le respect de la capacité des écosystèmes.

À propos de la MDD

Huit organisations engagées dans la promotion du développement durable se sont unies afin de créer la Maison du développement durable, un pôle de rencontres, d'échanges, de réflexion et d'innovations. Ce bâtiment écologique démonstratif, le premier bâtiment certifié LEED® Platine NC au Québec, a pour mission d'inspirer les citoyens, les experts et les élus et de créer une synergie entre ses membres fondateurs : Amnistie internationale, le Centre de la petite enfance Le Petit réseau, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, ENvironnement JEUnesse, Équiterre, Option consommateurs, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec et Vivre en Ville.

Source et renseignements : Andréanne Godon
Chargée des communications
Ordre des urbanistes du Québec
514 849-1177 poste 26